



- 1 • Editorial
- 2 • Point Infos Stenay
- 3 • Point Infos Stenay
- 4 • Le Musée de la Bière...
 - Stage de sculpture...
 - Etat-civil
 - Du côté de l'Office de Tourisme
 - Purge du réseau d'eau
 - Le cinéma
- 5 • A la maison du Parc
- 6 • Au cours du mois
 - Cercle philatélique
 - Laissez-vous conter...
 - Conférence à la bibliothèque
 - Concert à Halles-Sous-Les-Côtes
 - Voyage au Centre Pampidou Metz
- 7 • Urgences
- 8 • A votre service

Avec l'arrivée des congés, la longue liste des choses à faire « avant les vacances » nous entraîne dans un rythme élevé de réunions, d'assemblées générales, de commissions... et aussi de manifestations et animations réellement plaisantes. Le temps de la pause estivale arrive.

Les subventions aux associations seront votées à la prochaine réunion du conseil municipal, début juillet. Le montant des demandes (75.000 euros) est en nette augmentation par rapport aux années précédentes. Nous ne serons à priori pas en mesure de toutes les satisfaire car la somme inscrite au budget primitif 2010 se monte à 70.000 euros. Il nous faudra donc expliquer les arbitrages proposés par la Commission des Finances.

La Ville de Stenay est heureuse d'abriter un grand nombre d'associations, ouvertes à une population largement supérieure à la seule population municipale. C'est pour nous un élément de qualité de vie, un facteur d'attractivité et d'image, qui représente un coût important, en subventions directes et encore plus en soutiens indirects par le biais de la mise à disposition de locaux, d'équipements à créer et entretenir, de services divers apportés par les services techniques municipaux.

Il appartiendra aux dirigeants associatifs de faire partager leurs rôles et actions aux autres niveaux de décision et de gestion : Intercommunalité, Département, Région, État, ceci afin d'alléger le soutien – parfois exclusif – de la Ville à leurs activités. Des choix seront aussi à faire, à moyen terme, sur le niveau de gestion qui doit soutenir ces activités essentielles de la vie locale.

Le mouvement associatif, quel que soit son objet, mérite notre attention. Les plus importantes de nos associations se rapprochent parfois d'un service non pas public mais à tous les publics, et assurément de proximité. Que serait notre vie quotidienne sans l'implication des uns et des autres au service du sport, de la culture, de l'animation, des loisirs des enfants et adolescents, toujours au service des autres ?

Cette période estivale est également un moment particulier pour deux personnes que nous saluons à cette occasion. L'Abbé Vannière quittera Stenay à la fin de cet été pour prendre sa retraite après 22 années de présence à Stenay et dans les communes voisines. Nous lui renouvelons nos remerciements pour la qualité de sa mission aux services de nos concitoyens. Enfin, ce numéro de Sous les Arcades est le dernier à être réalisé sous le contrôle rédactionnel de Philippe Voluer, qui fait valoir ses droits à la retraite à la fin du mois de juin. Nous saluerons un stenaisien fidèle, homme de culture, qui a énormément contribué et qui contribuera sans doute encore à « faire mousser » notre Ville, de manière positive à un public large et international.

Je vous souhaite un été agréable et ensoleillé, et donnons-nous d'ores et déjà rendez-vous à la Fête Nationale le 14 juillet, et bien entendu à la Fête Municipale fin août, qui sonnera pour beaucoup d'entre nous la fin de la pause estivale et le temps de la reprise et de la rentrée scolaire.

Stéphane PERRIN.

P O I N T I N F O S S T E N A Y .

CHEMIN DES GROS PRÉS.

Le chemin des Gros Prés, situé derrière la station d'épuration, joint Stenay à Cervisy entre la Meuse et le Canal. Il a été remis en état à la fin de l'année 2009 car son utilisation par les véhicules par tous les temps l'avait rendu difficilement praticable, même pour les piétons. Ce chemin est un lieu très prisé par nos concitoyens, surtout à la belle saison, et fait partie d'un réseau de sentiers et de ruelles qui permettent d'agréables promenades dans un cadre naturel !

Après restauration du chemin, la pose de barrières à ses deux extrémités ainsi que des enrochements empêchent la circulation de tous les véhicules motorisés, ceci pour préserver son état mais surtout pour la sécurité et le bien-être des promeneurs.

Michel Collet.

PROGRAMME CINÉMA AU MENU DU CONSEIL MUNICIPAL.

Sous la présidence de Stéphane Perrin, le Conseil Municipal s'est réuni le 2 Juin dernier pour délibérer sur un certain nombre de questions et surtout écouter le compte-rendu des premiers travaux de la commission chargée de la salle multi activités/ cinéma.

Stéphane Perrin a présenté les travaux du programmiste ⁽¹⁾ sur la réalisation de cet équipement, projet phare de l'action du Conseil Municipal. Si la question de pluri-disciplinarité de cet équipement est une évidence, la question du mode de projection présente actuellement un problème épineux à résoudre. En effet, l'évolution technologique est à la norme numérique et aux films 3D. Mais le coût des équipements est important et la production cinématographique à ses balbutiements en la matière. D'où un choix cornélien à faire. Sans trancher complètement dans le débat, les différents scénarii présentés ont retenu le choix d'une projection numérique 2D, avec la possibilité

d'adjoindre un second matériel en projection argentique, si besoin. Restait alors à trancher dans le côté pluridisciplinaire.

Doit-on prévoir une activité théâtre ou salle de conférence, car les finalités ne sont pas les mêmes ? Après avoir échangé sur cette question qui n'appelait pas un vote, un consensus s'est dégagé autour de la création d'une salle d'une capacité de 200 places permettant d'accueillir une activité théâtre dans un amphi pour une conférence ou un congrès. « Ce type d'équipement est peu présent dans le Nord meusien en particulier » soulignera le maire lors de ce débat. Entre autres sujets abordés au cours de ce Conseil Municipal, le classement des voies communales, par la mise à jour du tableau correspondant.

(1) Un programmiste est chargé d'écrire le programme de construction en tenant compte des normes en vigueur, les contraintes techniques et les attentes du client.

FÊTE MUNICIPALE.

Tradition parmi les traditions, la fête municipale se déroulera cette année du 28 au 30 août. Au programme, la fête foraine sera présente avec les animations habituelles : le concours de pêche, l'animation des parents d'élèves et une animation de la Maison du Parc, dans différents endroits de la fête.

Cette année, et pour tenir compte des remarques formulées l'année dernière, des aménagements ont été prévus dans les localisations. L'inauguration aura lieu le vendredi 28 août à 18h00, en présence de l'orchestre de rues

Les Saltimbranques de la Lyre. Le feu d'artifice est, quant à lui, programmé le lundi 30 août à partir de 22h30. Le programme n'étant pas totalement arrêté à la date où nous bouclons ces lignes, nous renvoyons tous nos lecteurs aux affiches signalant la fête qui seront apposées dans la ville et les environs.

P O I N T I N F O S S T E N A Y .

L'ÉCOLOGIE DE PLUS EN PLUS PRÉSENTE.

Effet de mode, ou au contraire prise de conscience, l'écologie entre dans tous les secteurs de la ville de Stenay. Les techniques évoluent, poussant les agents à adopter de nouvelles postures et habitudes de travail. Le désherbeur thermique fait partie de ces nouveaux process. D'un principe simple, l'appareil brûle les plantes ou mauvaises herbes par un traitement localisé et spécialisé. L'avantage de cette technique est que le désherbage ne nécessite plus l'utilisation de produits phytosanitaires, toxiques pour le milieu, et donc de rejet dans l'eau notamment. L'inconvénient est que le temps d'intervention est plus long. Mais finalement, dans une société qui vit à 200 à l'heure... Prenons le temps de traiter les herbes – même mauvaises – avec raison.

Certains d'entre vous l'ont très certainement remarqué, à défaut de l'avoir entendu, le véhicule utilisé pour l'arrosage des jardinières et le ramassage des corbeilles urbaines est aujourd'hui électrique. Silencieux et de petit gabarit, il

permet de se faufiler sur les trottoirs et de s'approcher au plus près des jardinières à arroser. D'une autonomie d'une journée environ, le véhicule demande à être rechargé tous les jours, et comme tous véhicules de ce type, sa vitesse - mais est-ce un mal finalement ? - est limitée. L'intérêt de ce véhicule est bien sûr de limiter les rejets en milieu naturel et notamment les rejets gazeux. Dans le même ordre, le désherbeur thermique permet lui aussi de limiter l'impact de l'intervention de l'homme sur son milieu.

Sur un plan humain, ces nouvelles techniques de travail demandent au personnel municipal de se réadapter, de réorganiser son travail et l'approche de celui-ci. Ce n'est pas toujours facile, car la force de l'habitude est là. Et comme la sagesse populaire le dit bien « chassez les habitudes, elles reviennent au galop ! ». Mais nous savons pouvoir compter sur l'implication de chacun pour que tout ceci se passe au mieux.

PARC DE LA FORGE.

Avec le beau temps, beaucoup d'utilisateurs retrouvent le chemin du Parc de la Forge. Nous devons cependant déplorer que l'utilisation de cet équipement ne soit pas conforme à sa destination et à l'arrêté municipal qui en régleme les accès. Nous rappelons que l'accès au Parc est autorisé en été de 08h00 à 20h00 et que le pique-nique y est interdit, tout comme les chiens, même tenus en laisse. Le fait que le parc reste ouvert n'est pas une incitation

à pénétrer dedans, en dehors des heures définies précédemment. En outre, certains comportements déviants nous ayant été signalés, nous avons saisi les forces de l'ordre pour qu'une surveillance particulière soit mise en place sur cet équipement. Nous rappelons, à toutes fins utiles, que les actes qui nous ont été rapportés relèvent tous du Code pénal.

RADAR PÉDAGOGIQUE : BIG BROTHER IS WATCHING YOU !

Le radar pédagogique permet à chaque automobiliste qui passe devant de se rendre compte de la vitesse à laquelle il circule. Mais ce n'est pas la seule application qu'il permet, puisque le dispositif enregistre également les données qu'il traite, comme le nombre de véhicules qui empruntent la voie, les vitesses moyennes et maximales, etc. Ces renseignements permettent à la ville de traiter celles-ci et d'avoir un compte-rendu du trafic sur la rue. Ainsi, pour la rue Basse des Remparts, nous savons que 11% des automobilistes fréquentant cet axe sont en excès de vitesse avéré

avec, signalons-le tout de même, un inconscient enregistré à 110 km/h, sur la période de référence. 36,5 % des automobilistes sont à une vitesse inférieure à 40 km/h et malheureusement 41, 2 % des automobilistes sont en petit excès de vitesse, c'est-à-dire entre 41 et 50 km/h. Car rappelons-le, la rue Basse des Remparts dans le sens Sedan-Reims est limitée à 40 km/h et non 50.

JUILLET-AOÛT AU MUSÉE DE LA BIÈRE.

- **Du 03 juillet au 29 août :** Exposition rétrospective *20 ans d'expositions au Musée.*
- **Les 06, 13, 20 et 27 juillet :** Visites contées à 14h00, entrée gratuite.
- **Les 07 et 21 juillet :** Visites guidées gratuites du musée et du jardin de la bière à 14h30.

- **Les 26, 28 et 30 juillet :** Initiation à l'astronomie (à partir de 10h30). Animations avec divers ateliers pédagogiques.
- **Le 31 juillet :** Observation du ciel (à partir de 20h30).
- **Les 04 et 18 août :** Visites guidées gratuites du musée et du jardin de la bière à 14h30.

STAGE DE SCULPTURE SUR PIERRE

Du 23 au 27 août, un stage de sculpture est organisé à la galerie du port de plaisance en partenariat avec l'Office de Tourisme de Stenay. Les stagiaires réaliseront une figure imposée, un feuillu, grotesque mi-humain mi-végétal en pierre de Savonnières

(pierre du sud de la Meuse). La pierre et les outils sont fournis. Pour tous renseignements (tarifs, horaires...) et pour réserver (places limitées), n'hésitez pas à contacter Angélique Samson au 06 45 84 44 90 ou 03 29 88 25 32.

DU CÔTÉ DE L'OFFICE DE TOURISME.

• **Du 2 au 31 juillet :** Exposition photos, pastels, meubles peints et bijoux par Fabien Séverin, photographe, Patrick Jung, maître pastelliste, Gladys Bantquin, décoratrice et Catherine Mercier, créatrice de bijoux. Tous les jours de 15h00 à 18h00 (port de plaisance, entrée gratuite).

• **Du 1er au 22 août :** Exposition peintures et créations à base d'objets naturels par Angélique Nicole. Ses créations sont visibles sur a.cyberomania.net. Tous les jours de 15h00 à 18h00 (port de plaisance, entrée gratuite).

ÉTAT-CIVIL DE JUIN

NAISSANCES :

Kiéra FRIGNET
Liam GUIBERT

MARIAGES :

Sébastien BLAISE et Isabelle MEYER
Jérôme BERTHOLET et France DIHARS

DÉCÈS :

Paule TIBÉE veuve MALNOURY
Odette CHANOIR veuve JACOB

ATTENTION : PURGE DU RÉSEAU D'EAU.

La prochaine purge du réseau d'eau aura lieu le **lundi 16 août**.
L'eau risque d'être troublée à la suite de ces opérations.
Les consommateurs sont invités à prendre les dispositions nécessaires afin d'éviter tout désagrément

CINEMA LUX
DE MONTMÉDY
<http://cinema-montmedy.com>

PRINCE OF PERSIA
(aventure, action) – Jeudi 1er (21h00),
vendredi 2 (21h00), samedi 3 (15h00 et
21h00), dimanche 4 (14h30),
mardi 6 (21h00)..

MY OWN LOVE SONG
(comédie dramatique)
Dimanche 4 (17h30 et 20h00),
lundi 5 (20h00).

ROBIN DES BOIS
(aventure, action)
Jeudi 8 (21h00), vendredi 9 (21h00),
samedi 10 (21h00),
dimanche 11 (14h30),
mardi 13 (21h00).

LES SECRETS
(drame, VO)
Samedi 10 (15h00), dimanche 11
(17h30 et 20h00), lundi 12 (20h00).

LA TÊTE EN FRICHE
(comédie)
Jeudi 15 (21h00), vendredi 16 (21h00),
samedi 17 (21h00), dimanche 18
(14h30), mardi 20 (21h00).

FLEUR DU DÉSERT
(biopic, VO)
Dimanche 18 (17h30 et 20h00),
lundi 19 (20h00).

SHREK 4, IL ÉTAIT UNE FIN
(animation, fantastique) Jeudi 26
(21h00), vendredi 27 (21h00), samedi
28 (15h00 et 21h00), dimanche 29
(14h30), mardi 31 (21h00).

J'AI OUBLIÉ DE TE DIRE
(comédie dramatique)
Dimanche 29 (17h30 et 20h00),
lundi 30 (20h00).

CINEMA LUX
DE MONTMÉDY
<http://cinema-montmedy.com>

A LA MAISON DU PARC.

Pour tout renseignement, contacter la Maison du Parc au 03 29 80 39 08 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.



LE P'TIT MONDE :

- Pour les enfants de moins de 6 ans :
- Mercredi de 13h30 à 17h00
 - Jeudi de 9h00 à 11h30.

MICRO CRÈCHE :

Du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

FOYER DES JEUNES :

(Résidence Vauban).

DE 14 ANS À 18 ANS :

- mardi de 16h00 à 20h00
- mercredi de 15h00 à 20h00
- jeudi de 16h00 à 20h00
- vendredi et samedi de 16h00 à 19h00 et de 20h30 à 22h30.

TOUS PUBLICS : mardi et jeudi (14h00-16h00).

LA BOUTIQUE DE LA MAISON DU PARC

Ouverte à tous les :

- Lundis (10h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00)
- Mercredis (10h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00)
- Jeudis (10h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00)
- Vendredis (14h00 – 17h00).

ESCAP'ADOS du 5 juillet au 13 août.

De nombreuses activités sportives et culturelles sont à votre disposition : badminton, tennis, piscine, patinoire, réalisation de book, stickers... Les horaires seront adaptés sauf pendant les séjours : de 13h00 jusqu'au bout de la soirée. Un séjour est programmé près de Bordeaux avec pour activité surf... Sept jours à Lacanau-de-Mios en camping pour 175 €.

Comment faire pour s'inscrire ?

- 1 - Prendre la carte d'adhésion au Centre Socio-Culturel « La Maison du Parc » du canton de Stenay,
- 2 - Remplir les documents nécessaires (fiche de liaison, autorisation parentale si vous êtes mineur),
- 3 - S'inscrire auprès de Manu au Foyer des Jeunes aux activités qui vous intéressent, ou par téléphone au 03 29 80 47 41.

LE CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

débutera le 5 juillet et se terminera le 13 août. Pour tout renseignement, s'adresser au Centre Socio-Culturel « La Maison du Parc ».

➤ Si vous voulez vous débarrasser de petites choses inutiles à vos yeux, la Maison du Parc récupère pour ses ateliers de loisirs créatifs : boutons, dentelles, tissus, peintures, fils, perles, bijoux cassés...

NOUVEAU : ATELIER D'ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF.

Cet atelier s'adresse à toute personne qui rencontre un problème pour remplir un document administratif, qui souhaite réaliser son CV ou être soutenue dans ses démarches d'emplois ou ses démarches personnelles. On peut venir sans rendez-vous le lundi après-midi de 14h00 à 15h30, la gratuité est totale.

➤ **ATELIER BRIC'ART :** Informations à la Maison du Parc. Possibilité de mettre en place de nouveaux ateliers à la demande.

UNE EXPOSITION-VENTE

- est ouverte tous les jours avec :
- Le Grenier de Macri,
 - Les créations de l'Atelier des Loisirs Créatifs,
 - Les créations de Valérie Lesch...
- Petits cadeaux de décoration, bijoux, de linge de maison, accessoires.

Activités Enfants	Activités Adultes
Anniversaires Mercredi après midi sur réservation Maison du Parc	Danse country Mardi 20h00 - 22h00 Salle Polyvalente
Baby gym Mercredi 16h05 - 17h05 (3 ans - 5 ans) 17h10 - 18h10 (5 ans - 8 ans) Salle des fêtes	Club de marche Jeudi 13h30 Rendez vous parking du Musée de la Bière
Country Mardi (7 ans - 12 ans) 20h00 - 22h00 Salle des fêtes	Escalade Lundi 18h30 - 20h00 Mercredi 18h30 - 20h00 Vendredi 19h00 - 21h00 Dimanche 10h00 - 12h00 Salle Polyvalente
Danse modern jazz Mercredi 14h00 - 15h00 (petits) 15h00 - 16h00 (grands) Foyer Martinot	Gym Douce Lundi 17h30 - 19h00 Salle des fêtes
Escalade (à partir de 7 ans) Lundi 17h30 - 18h30 (débutants) Mercredi 17h30 - 18h30 (confirmés) Salle Polyvalente	Ateliers Créatifs Lundi 14h00 - 16h30 Maison du Parc
Ateliers d'accompagnement	Broderie Mardi 14h00 - 16h00 Maison du Parc
Atelier ARA (Atelier de Réinsertion par l'Art) Vendredi 10h00 - 12h00 Maison du Parc	Ateliers d'écriture Lundi 18h00 - 20h00 Maison du Parc
Atelier Bric'Art Jeudi 14h00 - 15h30 Maison du Parc	Scrapbooking Lundi 14h00 - 16h30 Maison du Parc
Atelier d'Accompagnement Administratif Soutien pour remplir les documents, réalisation de CV et de recherche d'emploi Lundi 14h00 - 15h30 Maison du Parc	Danse de Salon Lundi 20h00 - 23h00 Salle Polyvalente
Plan d'Education Multimédia Initiation à l'informatique à Stenay et dans ses villages	Atelier Bois Vendredi 2 x / mois Maison du Parc

➤ La reprise de toutes les activités enfants et adultes se fera le 1er septembre : escalade, gym et baby gym, danse, anniversaires, lieu d'Accueil Parents-Enfants... Réservation et inscriptions dès maintenant au Centre Socio-Culturel « La Maison du Parc ».

— AU COURS DU MOIS DE JUILLET ET AOÛT. —

JUILLET.

- **Du 1er au 18** – STENAY : Exposition de peintures au Port de Plaisance (O.T.S.I.).
- **Du 02 au 04** – STENAY : Spectacle théâtral sur le cinéma (Salle des Fêtes).
- **Du 2 au 31** – STENAY : Exposition de photos, pastels, bijoux et meubles peints au Port (OTSI).
- **Du 03 au 31** – STENAY : Exposition *20 ans d'expositions* (Musée de la Bière).
- **Les 03 et 04** – LUZY-SAINT-MARTIN : Fête des Roses.
- **Le 9** – STENAY – Bourse aux livres (salle des Fêtes)
- **Le 10** – LUZY-SAINT-MARTIN : Loto.
- **Le 11** – BEAUFORT-EN-ARGONNE : Méchoui.
- **Le 13** – LUZY-SAINT-MARTIN : Repas dansant et feu d'artifice.
- **Le 14** – STENAY : Manifestation patriotique.
- **Le 14** – STENAY : Brocante du Moto Club (Place de la République).
- **Le 24** – POUILLY-SUR-MEUSE : Fête de la Ruche.
- **Le 25** – STENAY : Concours de Pêche à l'étang de la Dodanne.
- **Le 25** – LANEUVILLE-SUR-MEUSE : Brocante.

AOÛT.

- **Le 1er** – STENAY : Grillades Party des Anciens d'A.F.N. (Port de Plaisance).
- **Du 1er au 22** – STENAY : Exposition de peintures au Port (OTSI).
- **Du 1er au 29** – STENAY : Exposition *20 ans d'expositions* (Musée de la Bière).
- **De 13 au 15** – CESSÉ : Fête patronale
- **Les 21 et 22** – BEAUFORT-EN-ARGONNE : Fête patronale.
- **Du 23 au 27** – STENAY : Stage de sculpture (OTSI).
- **Le 28** – MOUZAY : Pèlerinage à la Fontaine Saint-Dagobert.
- **Du 28 au 30** – STENAY : Fête municipale, feu d'artifice, concours de pêche, jeux de l'APE 1er Degré, concert de musique le samedi après-midi, concours de pétanque (boulodrome).
- **Du 30 août au 26 septembre** – DOULCON : Exposition de Dominique Landragin au centre Ipoustéguy.

— CERCLE PHILATÉLIQUE DE STENAY (06 81 92 25 10). —

Samedi 3 juillet : Fête de fin d'année philatélique, soirée conviviale au Dieulet. Inscriptions auprès du Cercle philatélique.

Lundi 5 juillet : Dernier rendez-vous philatélique avant les vacances au foyer Martinot (20h30).

Du 17 novembre au 1er décembre : Voyage au Viet- Nam du Nord. Il reste quelques places. Renseignements et inscriptions auprès de Guy Santoire (03 29 80 34 00).

— LAISSEZ-VOUS CONTER STENAY. —

Le mercredi 21 juillet, la Bibliothèque et les Archives municipales invitent les curieux à découvrir *les retables baroques* du canton de Stenay. Par baroque, il ne faut pas comprendre ici des sculptures exubérantes du XVIII^e siècle (comme dans notre ville-sœur de

Münnerstadt par exemple), mais une période dite *baroque*, qui a laissé dans nos églises des statues, des retables et des autels caractéristiques. Rendez-vous devant la bibliothèque à 15h00. Déplacement en voitures, possibilité de covoiturage.

— CONFÉRENCE À LA BIBLIOTHÈQUE. —

Le professeur de Martin, Docteur en géographie, donnera une conférence à la Bibliothèque le vendredi 3 septembre à 20h30 : À

la découverte de Ricardo Zandonai, compositeur italien (1883-1944). Entrée libre.

— CONCERT À HALLES-SOUS-LES-CÔTES. —

L'orchestre de chambre de la Meuse donnera un concert à l'église Saint-Barthélémy de Halles le dimanche 4 juillet à 15h30.

œuvres de Vivaldi, Haendel, Bach, Telemann, Palestrina, Fischer, Pergolèse, Purcell.

— VOYAGE AU CENTRE POMPIDOU METZ. —

La Bibliothèque propose le mercredi 18 août une visite du Centre Pompidou Metz. Rendez-vous à 7h45 devant la bibliothèque ; voyage en voiture jusqu'à Montmédy, puis en train

jusqu'à Metz. Retour à Montmédy à 19h37. Prix tout compris (voyage et visite) : 23 €. Renseignements et inscriptions à la bibliothèque avant le 9 Août.

SERVICE MÉDICAL DE GARDE :

Nuits - jours fériés – week-end (du samedi midi au lundi 8h00),

En cas d'urgence, appelez le N° unique

0 820 33 20 20

SI URGENCE VITALE, APPELER LE 15

MÉDECINS

Dr DIDOT 03 29 80 36 40
Dr OLIVIER 03 29 80 32 00
Dr THINUS 03 29 80 33 22

AMBULANCES

Sté BECHAMP-LOLLIER
55700 STENAY
Tél. : 03 29 84 55 57

Ambulances CHEVANCE
55700 INOR
Tél. : 03 29 80 27 27

Ambulances DELSAUT
55700 BEAUCLAIR
Tél. : 03 29 80 68 06

TAXIS DU NORD MEUSIEN
13, rue de la Petite Fontaine
55700 LANEUVILLE S/Meuse
Tél. : 03 29 80 41 44

INFIRMIÈRES

Mesdames CLAUDEL,
DI MARCO et SERVAIS
Rés. Vauban – 55700 STENAY
Tél. : 03 29 80 48 47

Madame PRADARIES
28, Rue du Gal de Gaulle 55700 STENAY
Tél. : 03 29 80 40 32

DENTISTES

Franck AUTIER
9, place Jean Ancel - STENAY
Tél. : 03 29 80 32 48

Jacques POINDRON
6, rue Docteur Sauce - STENAY
Tél. : 03 29 80 35 90

DIÉTÉTICIENNE

France DIHARS
5, rue du Petit Lavoir
HALLE-Sous-les Côtes
Tél. : 06 73 51 75 36 / 09 52 79 26 06

KINÉS

Jean-Marc BASTIN
Résidence Vauban - STENAY
Tél. : 03 29 80 49 49

Denis VILLARET
11, rue Chanzy - STENAY
Tél. : 03 29 80 63 72

Stéphanie PRUDHOMME
et Eloïse CHEVALIER
4, rue Général de Gaulle - STENAY
Tél. : 03 29 86 31 42

PODOLOGUE

Christophe HERMENT
10, Résidence Vauban
55700 - STENAY
Tél. : 03 29 80 45 73

ORTHOPHONISTES

Clotilde CAILLET-GIPEAUX
31, place de la République
55700 - STENAY
Tél. : 03 29 80 48 77

Martine EVRARD
10, Résidence Vauban
55700 - STENAY
Tél. : 03 29 80 38 18

VÉTÉRINAIRES

MM EVRARD, RAPPE et SARLET
Vétérinaires associés
2 bis, rue Ouvrage de Villy
55700-STENAY
Tél. : 03 29 80 62 19

PHARMACIENS

GARDES DE JUILLET

PHARMACIE DES ARCADES FERMÉE

Les 04 et 05
Pharmacie BOUCHÉ - Damvillers

• Les 11 et 12
Pharmacie de la Place - Montmédy

• Le 13 au soir et le 14
Pharmacie MARC - Montmédy

• Les 17 et 18
Pharmacie LAURENT - Stenay

• Les 24 et 25
Pharmacie BOUCHÉ - Damvillers

• Le 31 juillet et le 1er août
Pharmacie MARC - Montmédy

GARDES DE AOUT

PHARMACIE LAURENT FERMÉE

Le 1er
Pharmacie MARC - Montmédy

• Les 7 et 8
Pharmacie des Arcades - Stenay

• Les 14 et 15

Pharmacie du Val Dunois - Dun-sur-Meuse

• Les 21 et 22

Pharmacie de la Place - Montmédy

• Les 28 et 29

Pharmacie du Val Dunois - Dun-sur-Meuse

→ SOUS RÉSERVE
CHANGEMENTS POSSIBLES
AU COURS DU MOIS.

ATTENTION : EN SEMAINE, LE RÉPONDEUR DE
VOTRE PHARMACIEN DONNE
LA PHARMACIE DE GARDE !

.....

Pharmacie du Val Dunois
17, Rue de l'Hôtel de Ville
55110 DUN-SUR-MEUSE
Tél. : 03 29 80 90 36

Pharmacie des Arcades
16, Place Raymond Poincaré
55700 STENAY
Tél. : 03 29 80 30 28

Pharmacie LAURENT
Place de la République
55700 STENAY
Tél. : 03 29 80 30 70

Pharmacie de la Place
9, Rue Mabilille
55600 MONTMEDY
Tél. : 03 29 80 11 34

Pharmacie MARC
15, Rue Mabilille
55600 MONTMEDY
Tél. : 03 29 80 10 38

Pharmacie BOUCHÉ
35, Rue Carnot
55150 DAMVILLERS
Tél. : 03 29 85 60 29

• **MAISON DES SERVICES**
Résidence Vauban - 55700 STENAY
Tél. : 03 29 80 26 81 - Fax : 03 29 80 26 82



Lundi : de 8h30 à 12h. et de 13h30 à 17h. Mardi : de 8h à 12h. et de 13h30 à 16h.30
Mercredi : de 9h. à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Jeudi : de 8h. à 12h00 et de 13h30 à 16h.30
Vendredi : de 8h30 à 12h. et de 13h30 à 17h.
Email : maisondesservices@stenay.com

SOCIAL – RETRAITE – LOGEMENT

- **A.D.A.P.A.H.** (03 29 79 05 84) : Le lundi et le mercredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, et le vendredi de 08h00 à 09h30 et de 13h30 à 17h00.
- **A.D.M.R.** : Le lundi matin de 8h00 à 12h00.
- **A.M.I.E.** : Le lundi de 08h45 à 12h00, le jeudi de 08h45 à 12h00 et de 13h45 à 17h00 et le vendredi de 13h30 à 17h00.
- **AMIVIE** : Le lundi de 13h30 à 16h30 et le mercredi de 09h00 à 12h00 (Renseignements : 06 25 47 63 01).
- **C.A.U.E.** : Le jeudi 17 à 9h00. Un architecte est mis gratuitement à la disposition des particuliers, sur rendez-vous (03 29 80 26 81). Se renseigner à la Maison des Services
- **CENTR' AID** (soins aux toxicomanes) : Les jeudis 3 et 17 de 10h00 à 12h00 (sur rendez-vous).
- **C.R.A.M.** (service retraite) : 4e mardi du mois sur RV au 0821 10 54 10.
- **PERMANENCES D'URBANISME** : Les jeudis de 13h30 à 16h30 - De préférence sur rendez-vous au 03 29 85 19 71.

ACCES AU DROIT

- **I.L.C.G.** – Instance Locale de Coordination Gérontologique : le dernier vendredi du mois, de 09h00 à 11h00 en Mairie.
- **SÉCURITÉ SOCIALE** : Le vendredi de 09h30 à 12h00. Borne de remise à jour « Carte Vitale » en pharmacie.
- **S.S.I.A.D.** : Le jeudi matin de 8h00 à 12h00.
- **CEDIFF (Information juridique en droit privé)** : Le mardi 08 de 13h30 à 16h30 et le lundi 17 de 14h00 à 17h00.
- **CONCILIATEUR DE JUSTICE** : Les personnes doivent envoyer un courrier à Mr. Gabriel – 6 b, rue Fort de Vaux à Verdun pour expliquer le litige. Il leur répond ensuite avec une date de permanence à Stenay.

EMPLOI – FORMATION

- **PÔLE EMPLOI** : Se renseigner à la Maison des Services ou contacter le Pôle Emploi de Verdun (3949). Offres consultables sur place, actualisées le mercredi.
- **ASSEDIC** : Pas de permanence à Stenay. Renseignements au 39 49 (numéro unique, ne fonctionne que d'un fixe), ou sur www.assedic.fr
- **KIOSQUE INFORMATION JEUNESSE** : En libre accès au Foyer des Jeunes.
- **MISSION LOCALE DU NORD MEUSIEN** : Les mardis, mercredis et vendredis de 09h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00, sur rendez-vous au 03 29 86 25 26.
- **POINT EMPLOI** : Les lundis et vendredis de 14h00 à 16h00.

ATTENTION : la Maison des Services sera fermée du 23 juillet au 12 août inclus.

CENTRE MÉDICO-SOCIAL
Rue de l'Hôpital – 55700 STENAY
Tél. : 03 29 80 32 34

- **CENTRE TABACOLOGIE/ALCOOLOGIE** : Programme non parvenu.
- **CROIX BLEUE** : Permanence d'accueil et d'écoute sur la prévention de l'alcoolisme le 3ème jeudi du mois de 14h00 à 16h00.
- **PLANNING FAMILIAL** : Sur rendez-vous. Informations possibles au 03 29 80 32 34 du lundi au vendredi.

MAISON DU PARC.
B.P. 67 – 55700 STENAY
Tél. : 03 29 80 39 08

Voir page 5.

PERMANENCES ET ACTIVITÉS DIVERSES

- **A.P.A.P.H. DU NORD MEUSIEN** : C.I.T.L. (03 29 80 37 49).
- **BIBLIOTHEQUE POUR TOUS** : Le lundi de 14h30 à 16h30, le mercredi de 15h00 à 18h00, le vendredi de 10h00 à 12h00, le samedi de 14h00 à 17h00.
- **C.F.D.T. – PRUD'HOMMES ET RETRAITES INTERPROS** : Les 1er et 3ème mercredis du mois de 17h00 à 18h30 3, Rue Chanzy – Stenay.
- **CGT – droit du travail** : Le vendredi de 10h00 à 12h00 (mairie).
- **CLUB DES ANCIENS** : Tous les jeudis de 13h30 à 18h00 (Résidence Vauban)
- **C.M.P.P.** : Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30.
- **ECOLE DE MUSIQUE** : Permanence du lundi au vendredi de 9h00 à 11h00 et le mercredi de 9h00 à 11h00 – Rue Chanzy. En cas d'absence, s'adresser à la Maison des Services au 03 29 80. 26 81.
- **FITNESS** : Mardi de 18h00 à 19h00 et jeudi de 18h15 à 19h15 (renforcement musculaire), jeudi 19h15 à 20h15 (step).
- **MUSÉE DE LA BIÈRE** : Ouvert tous les jours de 10h00 à 18h00.
- **OBSERVATOIRE DU LOGEMENT** : Tous les jours de 08h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30 à la CODECOM (03 29 80 31 81).
- **OFFICE DE TOURISME** : Du lundi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (03 29 80 64 22).
- **PEPINIERE D'ENTREPRISES** : APPUI CREATION D'ENTREPRISES www.stenay-eco.fr – Chemin des Groseilliers – Tél. : 03 29 80 38 38.
- **PERMANENCES DU MAIRE ET CONSEILLER GENERAL** : Samedis 12, 19 et 26 juin 9h30 à 12h00.
- **SALLE SOUVENIR SAINT DAGOBERT** Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00.
- **U.N.C.A.F.N.** : 7, avenue des Ardennes (03 29 80 36 45).
- **YOGA** : Reprise en septembre.
- **MESSE** : Le dimanche à 10h00 en l'église paroissiale.

POUR LE PROCHAIN BULLETIN, PENSEZ À DEPOSER VOS ARTICLES AVANT LE 13 AOUT

ATTENTION ! : Certaines dates peuvent changer. Renseignez-vous avant toute démarche.